

Place maintenant à une structure hyper-administrée, lourde, fermée et ultra-politisée.

Les oligarques bruxellois vont pouvoir à leur tour être satisfaits : notre carte de France des communes va, sur le fond, disparaître sous le rouleau compresseur de l'uniformisation européenne qui n'est rien d'autre qu'un vecteur de la pensée unique.

Pensée unique qui nous est imposée depuis une vingtaine d'années et dont on mesure aujourd'hui, pleinement, tous les effets dévastateurs.

Sur l'absence de stratégie européenne engluée dans autant de fiscalités qu'il y a de pays, sur l'absence d'investissements transeuropéens lourds, sur un niveau de chômage plus qu'endémique causé pendant trop longtemps par un euro trop fort et, enfin, sur l'accroissement criant des inégalités sociales en particulier.

L'Europe que l'on voulait, celle que l'on veut, n'est pas celle-là. Nous voulons l'Europe des peuples, pas celle du fédéralisme banalisateur des cultures de nos pays.

La France, notre France, pour apporter son génie créateur, pour apporter l'excellence de ses savoirs –nos prix Nobel en sont le phare -, pour apporter sa pleine contribution à une autre Europe doit retrouver sa liberté de penser, doit retrouver tout simplement sa liberté.

Doit retrouver son identité.

Doit retrouver ses valeurs historiques qui en faisaient un pays mondialement respecté et, ainsi, retrouver enfin une cohésion trop absente depuis trop longtemps.

La seule puissance financière accordée finalement à une partie très marginale de la population européenne ne peut autoriser nul gouvernant, nul gouvernant d'aucun pays, à plonger tous les autres citoyens dans le chaos.

Et à laisser ainsi, comme on le constate malheureusement, les communautarismes se substituer à l'esprit républicain, se substituer à la République.

Le danger est là, à nos pas.

Il nous faut réagir.

La France, en fait, doit reprendre son destin en mains.

Et replacer Paris, décideur, en bord de Seine !

Pour libérer nos formidables énergies. Pour laisser s'émanciper nos prix Nobel.

Pour apporter une vraie plus-value toujours possible au bon peuple de France et ainsi et concomitamment, faire émerger une nouvelle approche de l'Europe promise dès lors à un bel avenir.

Comme le disait Charles De Gaulle, « le destin de la France n'appartient pas aux élites.

Le destin de la France appartient aux seuls Françaises et Français » !

En d'autres termes et pour reprendre le titre d'une parution toute récente : « l'oligarchie ça suffit, vive la démocratie » !

La démocratie retrouvée !

Si je me suis permis l'extension de mon propos à l'évocation du couple France / Europe, c'est bien, vous l'avez tous compris, pour le comparer au couple commune / intercommunalité, au couple LEXY/ CCAL en particulier.

Les mêmes causes, à une autre échelle certes, mais avec le même aveuglement, produisant les mêmes effets.

Et si j'aborde ce couple LEXY / CCAL, c'est bien, vous l'avez encore mieux compris, pour défendre fortement notre destin communal à travers notre pleine et entière liberté d'action.

Liberté d'action qui va nous permettre, sous quelques mois, de fournir aux Lexéennes et Lexéens, un accès Internet haut débit pour la coquette somme de 400 000 euros. Sans aucune subvention ; mais voici longtemps déjà que nous avons anticipé la fin de l'Etat-Providence.

La commande est passée et les conventions signées !

Liberté d'action encore qui va nous permettre de parfaire notre développement économique avec la concrétisation de la reprise du site ex-Intersport qui vient déjà d'accueillir le loueur national LOXAM. Merci à David HARDY, le promoteur de tout cet ensemble, de croire en LEXY et dans le Pays-Haut malgré la conjoncture actuelle ; notre commune, bien sûr, accompagne comme il se doit ce beau projet.

Liberté d'action toujours qui, au terme de six années d'efforts, de persévérance et de ténacité, va nous permettre de voir enfin décoller le vaste projet commercial des Maragolles intégrant, vous le savez tous, l'enseigne LECLERC.

Projet Obtenu de haute lutte !

Je ne peux pas, à cet instant, ne pas remercier Christian ECKERT, notre Secrétaire d'Etat au Budget, pour sa parfaite implication dans ce projet à l'un des moments-clés de son évolution.

Le permis de construire est aujourd'hui purgé de tout recours et la voie est libre désormais pour lancer les travaux au printemps prochain, travaux prévus sur au moins 18 mois.

Gestionnaires de tous les aménagements routiers périphériques, ce n'est pas une mince affaire, nos services techniques et Denis PETHE en particulier, notre responsable, vont être mis à rude épreuve durant toute cette période ; je sais compter sur leurs compétences pour aller, fièrement, au bout de ce vaste programme.

En rappelant ici que, vu d'aujourd'hui, de par son montant financier et ses enjeux économiques, ce projet sera l'un des tous premiers projets de la grande région Lorraine en 2015.

Nous y reviendrons bien sûr.

Nous laisser notre liberté d'action c'est aussi nous laisser travailler nos capacités d'action.

Ainsi, assise sur de bonnes fondations, notre commune va encore pouvoir engager près d'1,3 million d'euros de travaux pour terminer le bas de la rue Joffre et reprendre l'ensemble de la rue des Lilas.

Vaste programme là encore où les marchés sont déjà passés.

Votre commune, toujours en 2015, va encore intervenir sur son patrimoine immobilier et continuer à s'embellir pour offrir à nos habitants le meilleur cadre de vie possible.

Votre commune va aussi revoir son PLU et financer une étude de requalification du centre-ville.

Cette liste n'est pas exhaustive !

Tous ces travaux, sachez-le, ne sont possibles que grâce à l'augmentation de nos recettes de fonctionnement liées, en grande partie, à tout le travail de fond que nous faisons pour développer l'économie locale. Recettes qui viennent, heureusement, très heureusement, compenser une partie des pertes d'Etat que j'évoquais ci-avant.

Notre capacité d'action enfin, vous la mesurerez encore cette année, va se traduire pour la troisième fois consécutive par une baisse du prix du m3 d'eau.

Les gros travaux d'amélioration de nos réseaux et de notre alimentation en eau, réalisés voici 20 ans, sont en train de s'amortir sagement et nous permettent ainsi de vendre une eau à 0,76 euro/ m3 quand elle dépasse maintenant allègrement les 1,50 euro dans de nombreuses communes avoisinantes. Sans parler des tarifs à 2,30, 2,50 voire 3 euros à quelques dizaines de Kilomètres d'ici.

Ce résultat n'est pas une fierté. Il traduit juste la volonté d'une stratégie à l'époque, la bonne connaissance de sa commune et beaucoup de travail. Beaucoup de travail.

Notre stratégie pour 2015 n'est pas de nous refermer sur nous-mêmes. Ce serait une grave erreur. Les Lexéens, naturellement, ont le besoin de sentir leur commune vivre ; et les entreprises locales ont besoin de travaux pour vivre également. Et toujours de nouveaux travaux ! Nous allons tout mettre en œuvre pour trouver le meilleur compromis possible.

En osant toujours et encore investir ! Mais investir aussi, j'y tiens beaucoup, pour nos jeunes générations dans le cadre de la maîtrise des énergies et celle de notre environnement. Nous devons là aussi, dès maintenant, anticiper.

C'est ce que nous faisons en préparant un beau projet de

transition énergétique, petit par la taille, petit par la puissance mais fort par l'impact informatif.

Les 7 milliards d'êtres humains d'aujourd'hui veulent tous leur part de pain. Et c'est normal ! Les 9 milliards de demain la voudront tout autant.

Or la Terre est à bout de souffle.

Il nous faut, même à notre très petite échelle, prendre la mesure des mutations à venir et des changements de comportement qui vont devoir nécessairement en découler. Nous y sommes prêts.

Chers Amis,  
Le carnet de commandes de l'entreprise LEXY est bien plein. Débordant même.

Le bilan / programme que nous avons rapidement balayé avec Christian BASSO n'est finalement que le fruit de la liberté d'action que vous avez bien voulu nous accorder par vos suffrages, depuis bien longtemps maintenant, au titre de la Défense des Intérêts Communaux. Invariablement !

Liberté d'action reconduite encore par vos larges suffrages en mars dernier lors des dernières municipales.

Toute personne aujourd'hui, toute structure demain, qui viendrait nous retirer cette large liberté s'autoriserait, de fait, à violer vos suffrages. Et à trahir la démocratie. Je n'ose l'imaginer !

Chers Amis,  
L'année 2015 ne peut être qu'une année d'espérance ; j'ose croire encore et toujours en l'être humain. Toujours plus fortement.

Je ne saurais clore mon propos sans vous remercier encore une fois toutes et tous.

Sans remercier aussi l'ensemble du personnel communal pour sa parfaite implication ; pour toute la hauteur des tâches accomplies dont beaucoup de nos concitoyens ne soupçonnent ni l'existence ni la complexité.

Sans remercier enfin tous les élus locaux qui m'entourent et m'accompagnent avec grande loyauté, beaucoup d'engagement et de discernement. Leur investissement est grand pour travailler sur les lignes de la réussite du LEXY de demain.

Merci, merci mes chers collègues !  
A vous toutes et tous ici présents,  
Aux Lexéennes et Lexéens,  
J'adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

**VIVE LEXY**  
**VIVE LA FRANCE**

**Gérard ALLIERI**  
Maire de LEXY



## DISCOURS DES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE ALLOCATION DU VENDREDI 09 JANVIER 2015

### Discours de Christian BASSO, Premier Adjoint à l'occasion des Vœux de fin d'année

Mesdames, Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents d'associations,  
Les représentants de la gendarmerie, des pompiers,  
Les représentants des entreprises,  
Lexéennes, Lexéens,

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.

2014 a été une année particulière du fait du renouvellement des conseils municipaux, pour la 1ère fois de son histoire, notre commune a connu la loi sur la parité, 11 femmes et 12 hommes composent notre conseil municipal. Malgré aucune opposition depuis plus de 15 ans, je tiens de nouveau à remercier les Lexéennes et Lexéens qui se sont déplacés massivement.

J'espère que vous serez aussi nombreux le 1er février 2015 pour répondre au référendum du conseil régional concernant la construction de la gare TGV-TER à Vandières. A mon avis, ce référendum n'a aucun sens car si cette gare est nécessaire au niveau économique, les élus du Conseil Régional doivent décider de la faire, dans l'autre cas, ça ne peut être qu'une rivalité de territoire. J'ai lu que si cette gare se réalise, elle serait financée par une taxe sur les produits pétroliers.

Depuis de nombreuses années, nous entendons parler d'une réforme de l'organisation territoriale de notre pays. S'il ne m'appartient pas de commenter ces décisions et les lois votées par le législateur, quand celles-ci impactent directement la vie de notre commune, il n'en est pas de même.

A partir de 2015, le découpage des départements en nouveaux cantons de plus grande taille a vu le jour. La commune de Lexy est maintenant dans le canton de Longwy avec une population avoisinant les 33 000 habitants. Le législateur avait-il besoin de cette loi pour introduire la parité ? Et la création de 13 régions à partir de 2017.

Ces nouveaux découpages apporteront une nouvelle lourdeur administrative.

Des économies seront-elles réalisées ?  
A mon avis **NON**, l'avenir nous le dira.

Mais ce qui retient mon attention, c'est la place souhaitée de la commune dans cette nouvelle organisation. Nous ne nous trompons pas. Nous sommes en face de 2 thèses qui sont complètement divergentes.

► L'une par une vision urbaine et technocratique qui prône la mutualisation des services à outrance, le regroupement des compétences.

► L'autre avec une vision plus rurale et certainement plus proche du bon sens. **C'est celle-ci que nous défendons.**

Historiquement, les communes étaient des espaces de liberté et d'autonomie pour s'administrer. Aujourd'hui, ces principes pourraient être mis à mal. La commune doit rester au cœur du dispositif de l'aménagement du territoire avec de vrais pouvoirs, de vrais moyens. Qui, mieux que les habitants d'un village, d'une ville peuvent décider de l'aménagement de son territoire, de son espace ; par exemple quelles zones à urbaniser, quelles zones à vocation commerciale ?

Le transfert du droit des sols, c'est-à-dire perdre la possibilité de définir, de modifier son propre PLU (Plan Local d'Urbanisme) vers une intercommunalité que l'Etat nous engage toujours à faire grossir en compétences, en population pour atteindre des seuils de 100, 200 voir 300 000 habitants **est inacceptable. Nous devons garder la maîtrise de notre territoire, de nos compétences pour que la commune de Lexy continue à exister.**

Mais ce n'est pas le seul sujet d'inquiétude pour la gestion future de notre commune.

L'inquiétude de la baisse des dotations de l'Etat. Cette baisse est difficilement, très difficilement supportable car nous avons subi depuis 2011 le gel des dotations, en 2014 c'est le début de la diminution des dotations qui représente pour notre commune de Lexy 21 000 euros. Cela va s'amplifier en 2015 avec une perte avoisinant les 90 000 euros par rapport à 2014 et qui continuera à augmenter du même niveau pour 2016 et 2017. Pour Lexy, cela représentera sur la période 2014 à 2017 une perte d'environ 500 000 euros. Au niveau national, cela approchera les 28 Milliards d'euros, il faut rentrer dans les recommandations de l'Europe et ce sont les collectivités territoriales (région, département, commune) qui trinqueront le plus.

Cette perte deviendra problématique, d'autant plus que l'on nous impose sur la même période des dépenses nouvelles par exemple : augmentation des taux de cotisations des caisses de retraite des agents des collectivités territoriales, la hausse de la TVA, la réforme des rythmes scolaires, la baisse des subventions, ....



Mais toutes les communes ne sont pas impactées du même niveau. Prenons par exemple les communes qui composent la CCAL, sur la période 2012 à 2014, certaines communes dont LEXY ont perdu environ 7% de leur dotation, nous passons de 117 € par habitant à 107 € ; par contre la ville de Longwy qui est en déficit, mais qui est toujours de plus en plus aidée, voit sa dotation augmenter de 4% sur la même période, elle passe de 445 € par habitant à 462 €. Entre Lexy et Longwy, sur la même période, l'écart est d'environ 10%. Ce qui est paradoxal, plus la commune essaie d'augmenter ses recettes en développant l'économie sur son territoire, sa population, plus on est pénalisé, mais nous pensons que nous sommes dans le vrai, dans la bonne direction pour que la commune de Lexy continue à vivre dans son cadre de vie actuel sans écraser ses administrés sous les impôts.

Concernant les rythmes scolaires, on était dans le passé à la semaine de 5 jours, on est passé à la semaine de 4,5 jours. L'Etat n'a rien demandé aux communes. Avec la réforme DARCOS, on est passé à la semaine de 4 jours pour le bien-être des enfants. L'Etat n'a toujours rien demandé aux communes. Aujourd'hui, on nous impose la semaine de 4,5 jours, toujours pour le bien-être des enfants, pour leur épanouissement en mettant en œuvre des activités, mais là l'Etat demande aux communes de prendre en charge les dépenses. Mais enfin, ce retour à 4,5 jours aurait pu se faire sur le financement de l'Etat, avec du personnel de l'Etat. Au lieu de cela, on fait supporter la charge aux communes. Pour Lexy, ces nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée 2014/2015, il faut 18 personnes pour assurer le fonctionnement, adapter, chauffer, entretenir des locaux, etc. Le coût annuel de cette nouvelle dépense représente 250 euros par enfant scolarisé. L'Etat nous donne une dotation de 50 euros par enfant, ce qui engendre une dépense annuelle de 70 000 euros. De plus, cette dotation a été reconduite après plusieurs sollicitations des Maires pour la rentrée 2015/2016. Sera-t-elle pérennisée pour les années à venir ?

Cette année 2014 aura été marquée par quelques temps forts au niveau lexéen et de la CCAL :

## 1) Sur le territoire lexéen

- Aménagement du bas de la rue Joffre pour un coût de 280 000 euros.
- Poursuite de nos investissements orientés vers les économies d'énergie en intervenant sur notre patrimoine bâti. (Remplacement de chaudières, de volets roulants, ...)
- Décision de passer au haut débit pour internet. Coût de 400 000 euros, sans aucune subvention.
- Aménagement de la rue des Lilas, coût environ 1 million d'euros.
- Signature du permis de construire pour le centre commercial.
- Au 1er janvier 2015, la population légale est de 3329 habitants. Nous sommes en hausse continue depuis plusieurs années.
- Au niveau de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Concernant le prix du m3 d'eau, celui-ci va baisser en 2015, c'est la 3ème année consécutive que le prix baisse, représentant une baisse d'environ 10% sur cette période. Concernant la taxe d'assainissement, celle-ci ne variera pas. Avec ces 2 tarifs,

notre commune est l'une des communes les moins chères du bassin de Longwy.

## 2) Au niveau CCAL

- Passage de 18 à 21 communes au 1er janvier 2014 avec l'intégration des communes de Filières, Tiercelet et Villers la Montagne.
- Proposition d'intégrer 4 nouvelles compétences par son président : 2 mineures concernant la gestion de la base de loisirs de Moulaine et création d'une commission sur la prévention et la délinquance et 2 majeures, la prise en charge de la gestion des 3 piscines du bassin de Longwy et la sédentarisation des gens du voyage. Concernant les piscines, nous avons voté sans problème car nous pensons que cette compétence est du ressort d'une intercommunalité. Il y a 8 ans, Lexy avait déjà délibéré dans ce sens. Celle concernant la sédentarisation des gens du voyage, cette compétence n'a pas été adoptée car plus de la moitié des communes composant la CCAL (LEXY compris) l'ont refusée.

Le rôle d'une municipalité est d'épauler les associations, soutenir leurs projets dans la mesure de nos possibilités financières, même si chacun sait que ce sera fonction d'un contexte économique très difficile dans les années à venir.

Je tiens à remercier toutes les forces vives de notre commune qui contribuent à lui donner une réelle dynamique économique, sociale, culturelle et sportive. Votre présence ce soir -représentants des milieux associatifs, membres du personnel communal, acteurs socio-économiques, acteurs institutionnels - montre l'intérêt que vous portez à notre vie locale. Je pense que nous pouvons compter sur votre investissement et très sincèrement, je vous remercie pour votre dévouement. En effet, la crise économique qui secoue notre pays reste importante. Ici comme ailleurs, nous n'y échappons pas.

Les membres du conseil municipal, du personnel communal et toutes les personnes présentes ici se joignent à moi, pour te présenter, GERARD, ainsi qu'à toute ta famille, nos meilleurs vœux pour 2015, surtout la santé et que toutes les actions que tu as entreprises se réalisent.

## ET JE DIRAI QU'IL FAIT BON VIVRE A LEXY

## ET VIVE LEXY

### Christian BASSO

1er Adjoint



## DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
Chers Amis,

Mon premier propos sera adressé à mon 1er Adjoint, Christian BASSO, fidèle depuis 1989, soit 26 ans déjà, fidèle parmi les plus fidèles pour défendre le seul intérêt qui est le nôtre et qui restera le nôtre, quoi qu'il arrive, l'intérêt communal.

Intérêt communal que nous replaçons tous les matins sur la plus haute marche de nos priorités.

Merci Christian pour ta parfaite lecture de toutes les évolutions en cours en matière financière, de toutes les évolutions en cours sur les péréquations à venir, de toutes les évolutions à attendre sur les baisses drastiques des dotations de l'Etat en particulier, de toutes les évolutions en cours et enfin sur les stratégies à adopter en 2015 pour rester présents parmi les communes encore vivantes de ce début du 21ème siècle...

Car beaucoup de communes, on le sait, on le devine, sont déjà en train de s'éteindre en ce moment et vont disparaître demain faute de moyens de fonctionnement suffisants.

La chose était voulue.

Elle va, malheureusement, à mes yeux, se réaliser.

Les élites parisiennes qui, j'en suis persuadé, n'ont pas mesuré toutes les conséquences de ces disparitions à venir, pourront être satisfaites.

Relayé par les politiciens de gauche comme de droite, leur travail de sape commencé voici une vingtaine d'années va

enfin faire son œuvre : le détricotage du territoire national est en cours et la force de la proximité, qui continue hypocritement d'être vantée par tous, mise tout simplement au grenier.

Sans compter et surtout la perte de la puissance de dizaines de milliers d'élus locaux dont le seul but, comme nous, n'était pas de faire de la politique politicienne mais, bien au contraire, d'administrer leur ban communal en bons pères de famille. Librement ! J'y reviendrai par après !

Mon second propos, plus large, s'adresse à vous toutes et à vous tous qui avez eu ce jour la volonté mais aussi l'envie sûrement de vous joindre à nous, de nous rejoindre ici-même, pour participer à cette belle communauté de vie lexéenne ici représentée.

En parfaite communion oserais-je dire !

Pour parler de ce LEXY qui nous est cher, pour bien sentir aussi le LEXY dans lequel vous êtes aujourd'hui et le LEXY dans lequel vous serez demain !

En vrai acteur.

En parfait acteur.

En acteur indispensable à la bonne marche de notre bonne commune.

Je sais compter sur vous.

Je veux que vous sachiez que tous les Maires des communes avoisinantes ne seront pas là ce soir puisqu'ils n'ont pas été invités à ce titre tout simplement.

Non pas qu'ils soient les malvenus, loin s'en faut, mais les cérémonies des vœux à LEXY comme ailleurs, tendaient par

trop à devenir des vœux d'élus d'une commune à d'autres élus d'autres communes.

Or les vœux doivent avant tout rester des vœux à la population et à celles et ceux qui, comme la plupart d'entre vous, servent un engagement local.

Je veux que vous sachiez aussi par contre que nous avons étendu nos invitations à de nombreux bénévoles, travailleurs dans l'ombre le plus souvent, dont la place est bien d'être ici avec nous ce soir.

Ce sont des hommes et des femmes qui refusent d'être mis en lumière mais auxquels on doit apporter notre juste et profonde reconnaissance.

Merci à vous toutes et à vous tous ! Très sincèrement.

Merci à vous toutes et à vous tous de participer in fine à la plus belle réussite lexéenne : sa cohésion sociale !

Cohésion sociale qu'il faut tous les jours, vous le savez bien, retisser.

Cohésion sociale qu'il faut couvrir et qu'il faut bien sûr servir. Qu'il va falloir impérativement continuer à servir.

Christian BASSO vient de vous annoncer les baisses très importantes des dotations que l'Etat a commencé à nous appliquer en 2014 et qu'il va très largement amplifier de 2015 à 2017.

Ce sont des sommes considérables, à notre échelle communale. Mais, mais, à vous voir ici aussi nombreux ce soir pour porter quelque part LEXY, à vous sentir aussi motivés, à vous savoir aussi concernés dans tous les milieux où vous agissez, jamais, jamais, nous allons renoncer à livrer le combat que nous allons devoir livrer pour continuer à dégager un avenir pour notre belle cité.

Ne pas le livrer serait déjà renoncer !

Or, vous le savez, le mot renoncement, n'est pas de notre vocabulaire !

Aussi, et dès aujourd'hui, devant tous les bénévoles que vous êtes en particulier, je prends ici l'engagement de demander à mon Conseil Municipal de ne surtout pas commencer à toucher aux subventions qui vous sont annuellement allouées, subventions qui seront votées lors du prochain budget 2015.

Je sais que de nombreuses communes commencent à le faire. Je me refuse à l'envisager chez nous ; je remettrai en cause, personnellement, toute la hauteur que je vous porte et la dignité que je vous accorde. C'est bien sûr exclu pour moi.

Evoquer la précipitation avec laquelle nos gouvernants sont en train de nous serrer les crédits, c'est bien sûr évoquer la situation financière de notre si beau pays.

Qui s'est engagé, je l'ai déjà dit, à suivre le diktat imposé par

Bruxelles et en est totalement aveuglé.

Par faiblesse ou dogmatisme ?

Par dogmatisme sûrement et c'est plus grave !

Bruxelles a décidé et Paris fera. Et Paris fait.

On nous impose de rentrer dans les 3% de déficits publics et on va y arriver.

En utilisant principalement une variable d'ajustement excellente pour nos élites, à double titre, celle des dotations d'Etat accordées aux Régions, Départements et Communes en particulier.

## Premier volet : l'impact financier.

Sur les 50 milliards que recherchent nos gouvernants, à la fin de la cure, si fin il y a, près de 30 milliards d'euros, vu d'aujourd'hui, seront apportés par les baisses imposées aux collectivités.

30 milliards qui vont donc manquer en particulier à la bonne marche de nos communes tant en fonctionnement qu'en investissement.

C'est, tout simplement, du jamais vu !

30 milliards à rapprocher ici des 20 milliards que nous coûtent les niches fiscales et autres avantages auxquels on ne touche pas.

30 milliards aussi à rapprocher des 60 milliards de fraude fiscale où, si certains efforts sont faits actuellement, ils ne sont rien face aux moyens déployés par ceux qui veulent échapper à l'impôt et qui utilisent tous les avantages de la financiarisation planétaire de l'économie.

Je ne m'arrêterai qu'à ces deux exemples pour bien vous montrer que les choix qui sont faits ne sont pas neutres et que les classes moyennes, dont nous faisons partie pour la plupart, vont en sentir rapidement tous les effets.

## Deuxième volet voulu par nos élites : la fin des 36 000 communes de France.

Exsangues, totalement étranglées, de nombreuses communes ne pourront plus assumer leurs principales missions ; elles iront se jeter, faute d'autre choix, dans les griffes d'une autre forme de diktat : l'intercommunalité d'aujourd'hui.

Exit la belle et intelligente coopération intercommunale d'avant 2000.

Coopération respectueuse des libertés, diverse et efficace car très souple.

Exit le principe de la subsidiarité.

